



Chômage et territoires : quels modèles de performance ?

Que nous apprennent les cartes de France des taux de chômage en 2006 et en 2018 ? D'abord, les disparités entre zones d'emploi apparaissent très marquées, allant de 4,5 % aux Herbiers en Vendée à 16,5 % à Agde-Pézenas. Ensuite, ces disparités évoluent peu au fil du temps : sur la période étudiée, 80 % des zones d'emploi ont connu une évolution de leur taux de chômage comprise dans un intervalle d'un point autour de la moyenne nationale. Et les bonnes performances sont malheureusement beaucoup plus rares que les mauvaises en 2018 comme en évolution sur douze ans¹.

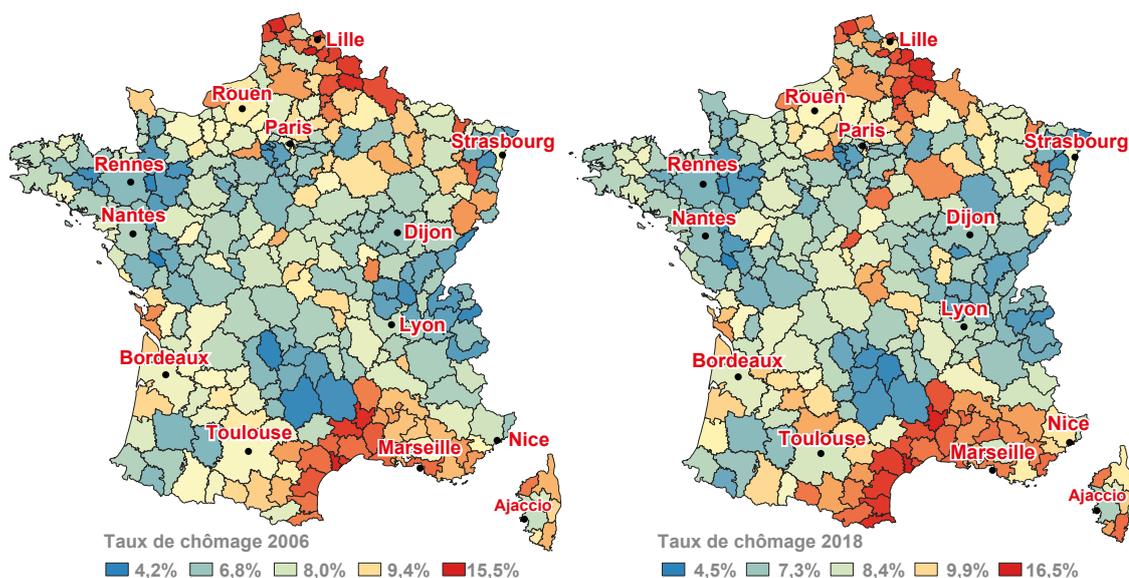
En s'intéressant aux vingt territoires les plus performants par rapport au taux de chômage national en 2018, on voit apparaître plusieurs clusters : certains bien identifiés (les Marches de Bretagne à l'ouest, les périphéries de Strasbourg et Paris) mais également un groupe de territoires ruraux dans le Sud de la France.

Si on retient les vingt territoires les plus performants par rapport aux territoires adjacents en 2018, la sélection apparaît plus éclatée : sur l'ensemble du territoire, des « champions locaux » se démarquent de leurs voisins et affichent de surcroît presque tous des performances relativement bonnes par rapport au national.

En sélectionnant enfin les vingt territoires ayant connu l'évolution la plus favorable entre 2006 et 2018, on obtient deux groupes distincts. Le premier, déjà caractérisé par de faibles taux de chômage en 2006, se répartit sur la moitié nord du pays. Le second, doté de taux initialement élevés, atteste d'une capacité de rebond territorial et est disséminé le long d'un arc bordant les frontières du quart nord-est.

Ces trois approches de la performance dessinent une carte distincte de celles de l'attractivité résidentielle et de la création d'emploi, avec en particulier une absence notable du Sud de la France. Si certaines caractéristiques comme la proximité d'une métropole, l'intensité des mobilités quotidiennes avec les territoires voisins ou la diversité productive semblent des atouts, l'hétérogénéité des territoires performants (seule Beaune intègre les trois sélections) illustre la multiplicité des trajectoires possibles de lutte contre le chômage. Un levier efficace semble résider dans un modèle de développement qui s'appuie sur les ressources à disposition, en misant sur les complémentarités avec les territoires adjacents et en visant une plus forte intégration infrarégionale.

Carte 1 et 2 – Taux de chômage par zone d'emploi (2006 et 2018)



Lecture : les zones d'emploi sont représentées selon un continuum de couleurs, du bleu au rouge, les chiffres indiqués représentant les minimums, les maximums et les trois quartiles de la répartition. Par exemple, la zone de Nantes présentait en 2006 un taux de chômage de 7,3 % (2^e quartile) et en 2018 de 7 % (1^{er} quartile).

Source : France Stratégie, à partir des taux de chômage localisés annualisés, Insee

1. Cette note s'accompagne d'un document de travail : Bouvart C. et Donne V. (2020), « Taux de chômage et zones d'emploi : vers une nouvelle approche de la performance territoriale ? », Document de travail, n° 2020-12, France Stratégie, juillet.

Coline Bouvart
et Vincent Donne

Département Travail,
Emploi et Compétences

La Note d'analyse est publiée sous la responsabilité éditoriale du commissaire général de France Stratégie. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

INTRODUCTION

À la différence de la plupart de ses partenaires européens, la France affiche depuis près de trente ans un taux de chômage relativement stable, à un niveau élevé, constamment supérieur à 8 %². Cette inertie au niveau national recouvre cependant des situations territoriales très hétérogènes.

L'approche territoriale tend à s'imposer comme une grille d'analyse centrale dans l'examen des politiques publiques³ et de leurs effets sur le destin des habitants⁴. Multidimensionnelle, elle combine un angle spatio-temporel à une vision purement économique. Jusqu'à présent, l'économie spatiale a principalement abordé les performances des territoires⁵ sous l'angle de la création d'emplois⁶. En choisissant de les étudier à l'aune du taux de chômage, cette note se livre à un exercice complémentaire, en vue de révéler les dynamiques territoriales à l'œuvre et de mettre en lumière les réussites locales, y compris en distinguant des territoires marqués par un chômage élevé.

Cette approche permet de rendre compte de phénomènes complexes qui dessinent une géographie alternative de la performance territoriale. Les disparités en matière de taux de chômage livrent en effet une carte très différente de celle des dynamiques de créations d'emplois, marquée par le phénomène de métropolisation⁷ et par une géographie qui, Île-de-France mise à part, prend la forme d'un U, allant des façades littorales atlantique et méditerranéenne au sillon rhodanien qui s'étend le long des Alpes⁸.

Encadré 1 – Méthodologie

Les sources mobilisées sont les taux de chômage localisés 2003-2018, les données Estel 2006-2017 à l'échelle de la zone d'emploi pour quantifier les emplois, au lieu de résidence et au lieu de travail, les données Acoess 2008-2018 pour les emplois salariés privés et les indices de structure productive, les données Sirene 2018 et Clap 2015 pour les données d'entreprises ainsi que les données du recensement 2006-2016 pour toutes les variables concernant la population des zones d'emploi.

Les zones d'emploi définies par l'Insee sont des espaces géographiques à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent et où les établissements peuvent

Après avoir exploré la géographie du chômage en France (partie 1), la note s'intéresse aux zones d'emploi qui affichent les meilleurs résultats, en les classant sous trois critères : la performance par rapport à la moyenne nationale en 2018 – sélection baptisée *Plein emploi* –, la performance par rapport aux territoires voisins – sélection *Voisinage* –, et enfin la performance en évolution depuis 2006 – sélection *En progrès* (partie 2). Ces zones d'emploi qui tirent leur épingle du jeu à des titres divers présentent-elles des caractéristiques communes susceptibles de servir de modèle de performance (partie 3) ?

PERFORMANCES EN MATIÈRE DE CHÔMAGE

De fortes disparités territoriales

Si le taux de chômage en France métropolitaine s'élève en 2018 à 8,7 % de la population active, la carte révèle de très fortes disparités au niveau territorial. Le rapport est de 1 à 4 entre les Herbiers en Vendée, où le taux de chômage est de 4,5 %, et Agde-Pézenas, où il atteint 16,5 %. Les zones d'emploi plus petites enregistrant des taux relativement plus faibles, le taux de chômage médian des 304 zones d'emploi que compte la France métropolitaine s'établit à 8,4 %. Près de 40 % des territoires présentent un taux de chômage compris dans un intervalle d'un point autour de cette médiane et près de 70 % dans un intervalle de deux points. C'est sur les queues de distribution que se concentrent les disparités les plus fortes : les meilleures

trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Elles sont donc adaptées pour analyser la dynamique de marchés du travail locaux. On dénombre 322 zones d'emploi en France, mais pour des raisons de comparabilité des données, notamment des taux de chômage localisés avant 2014, cette étude se restreint à la France métropolitaine⁹, qui comporte 304 zones d'emploi.

Pour des enjeux de représentativité, il a été décidé de réduire le champ aux 75 % de zones affichant le plus grand nombre d'emplois pour les sélections des 20 zones les plus performantes selon chacun de nos trois critères. Ces 228 zones d'emploi recouvrent plus de 90 % des emplois en 2018.

2. De 1990 à 2018, le taux de chômage a été compris entre 8 % et 10,7 % pendant plus de 90 % du temps (Insee, chômage au sens du BIT pour la France métropolitaine).
3. Dherbécourt C. et Deschard F. (2019), « La répartition territoriale des emplois publics », *La Note d'analyse*, n° 79, France Stratégie, juin.
4. Dherbécourt C. (2015), « La géographie de l'ascension sociale », *La Note d'analyse*, n° 36, France Stratégie, novembre.
5. Prager J.-C. (2015), « La dynamique économique des territoires : une introduction », *Revue de l'OFCE*, n° 143.
6. Voir notamment les travaux de Nadine Levratto et Denis Carré, du laboratoire Economix. Le plus récent : Carré D., Levratto N. et Frocrain P. (2019), *L'étonnante disparité des territoires industriels. Comprendre la performance et le déclin*, Paris, Presses des Mines.
7. Lainé F. (2017), *Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ?*, *La Note d'analyse*, n° 53, France Stratégie, février.
8. CGET (2016), *Emploi et territoires*, rapport 2016 de l'Observatoire des territoires ; Fédération nationale des agences d'urbanisme - FNAU (2018), « Dynamiques territoriales : quelle(s) divergence(s) ? », *Les dossiers FNAU*, n° 43, juin.
9. Voir le *document de travail*, encadré « Chômage et DOM, un écart marqué avec la métropole ».

performances s'étalent entre 4,5 % et 6,3 %, les plus mauvaises entre 10,5 % à 16,5 %, avec notamment 20 territoires à plus de 12,4 %.

Des espaces performants

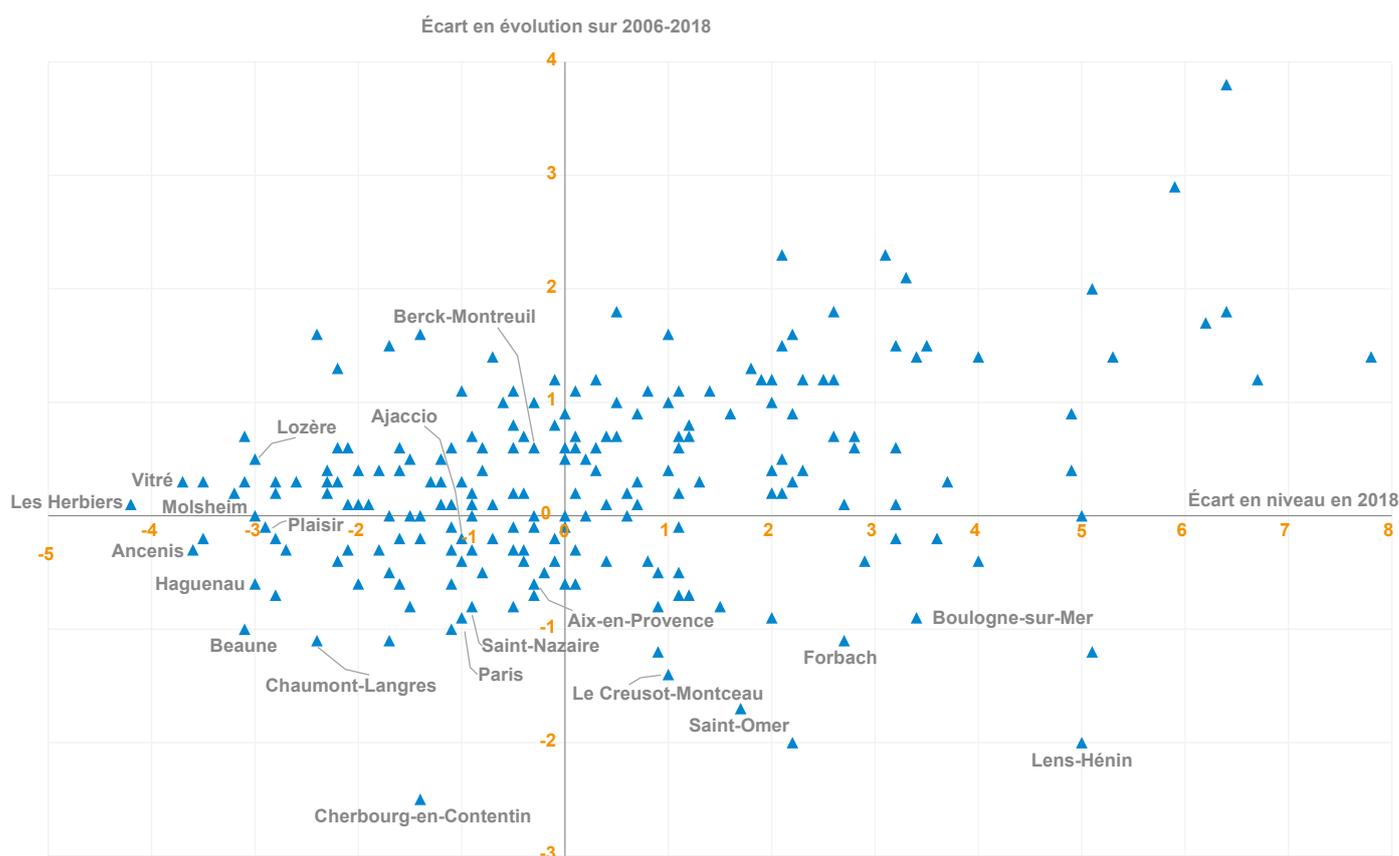
Sur cette carte « statique » du chômage en 2018, on constate la présence d'espaces infrarégionaux constitués de zones d'emploi contiguës qui partagent des niveaux de performance comparables. Ceux qui affichent de bons résultats sont plutôt bien répartis sur l'ensemble du pays. En revanche, deux espaces semblent concentrer des taux de chômage très élevés. Le premier est situé dans les Hauts-de-France, le second le long du pourtour méditerranéen : à cheval sur la région PACA et l'Occitanie, ce dernier englobe des territoires pourtant considérés comme attrac-

tifs et dynamiques¹⁰, signe du possible découplage entre chômage et création d'emploi. Ce débordement de la performance sur plusieurs zones d'emploi – nommé « autocorrélation spatiale¹¹ » – est confirmé par le fait que près de 60 % des zones affichent un taux se situant à un point d'écart maximum de la moyenne de leurs voisins et 85 % à deux points maximum. Soit des performances très homogènes au regard des disparités constatées sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Le poids du national

Comme le montre la comparaison des deux cartes du chômage en 2006 et 2018 (voir cartes en page 1), la géographie du chômage évolue très peu dans le temps¹². Pour l'ensemble de la France métropolitaine, sur cette période

Graphique 1 – Positionnement des zones d'emploi de France métropolitaine par rapport au taux de chômage national en 2018 et à son évolution entre 2006 et 2018 (en pts de %)



Note : par souci de clarté et en adéquation avec la méthodologie des sélections, le graphique a été réalisé sur les 228 comptant le plus grand nombre d'emplois total.

Lecture : chaque zone d'emploi est située selon sa performance en statique (écart à la moyenne du taux de chômage 2018, en abscisse) et selon sa performance en évolution (écart à la moyenne de l'évolution du taux de chômage 2006-2018, en ordonnée). Ainsi, les zones d'emploi situées dans le quadrant en haut à droite ont un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale en 2018 et leur décrochage s'est aggravé entre 2006 et 2018.

Source : calculs France Stratégie à partir des taux de chômage localisés annualisés, Insee

10. CGET (2018), *Les mobilités résidentielles en France*, rapport de l'Observatoire des territoires.

11. Voir le document de travail, partie 3.1.

12. Lire CGET (2016), *op. cit.* ; ou FNAU (2018), *op. cit.* ; DARES (2018), « *Chômage et territoires en 2017 : des disparités marquées* », *DARES Résultats*, n° 43, septembre.

marquée par une brusque augmentation due à la crise de 2008, suivie d'une lente décrue, le taux de chômage connaît une hausse de 0,2 point. Rares sont les zones d'emploi qui s'écartent de cette tendance : la moitié enregistre une évolution quasi similaire, comprise dans un écart de 0,5 point par rapport à la hausse moyenne, et près de 80 % dans un écart d'un point. Comme le montre le resserrement autour de l'axe des abscisses sur le graphique 1, les écarts par rapport à la moyenne nationale sont beaucoup plus faibles en évolution qu'en niveau.

Sur le graphique, on constate que les zones d'emploi se situent en majorité dans la partie supérieure. Autrement dit, de 2006 à 2018, les dégradations du taux de chômage sont bien plus nombreuses que les améliorations : parmi les 20 % qui s'écartent le plus de la tendance nationale, 56 font significativement moins bien, contre seulement 13 significativement mieux. Parmi les mauvaises performances, on en recense de nouveau 13 en Occitanie¹³ – dont 9 sont contiguës – et 7 en région PACA. On en retrouve également 7 dans les Hauts-de-France, mais qui ne sont pas toujours les mauvais élèves de 2018. En effet, le graphique montre aussi que les deux performances, en statique et en évolution, ne sont absolument pas corrélées. Il y a presque autant de territoires qui font mieux que la moyenne nationale en statique mais moins bien en évolution (quadrant en haut à gauche) ou l'inverse (en bas à droite), que de territoires qui font systématiquement mieux (en bas à gauche) ou moins bien (en haut à droite).

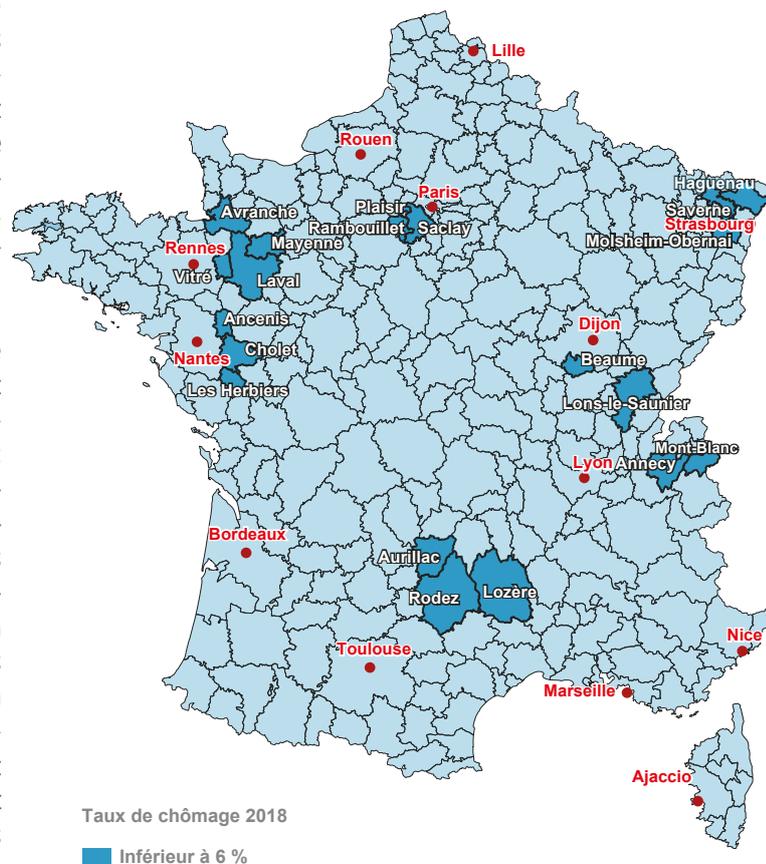
UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE DE LA PERFORMANCE TERRITORIALE

Dans un contexte de relative inertie du taux de chômage national, quels sont les territoires qui affichent les taux les plus bas en 2018 et les meilleures évolutions sur 2006-2018 ? Quels sont ceux qui s'en sortent mieux que leurs voisins ? Pour caractériser au plus près la diversité de ce que recouvrent les performances territoriales, nous retenons trois définitions différentes pour construire nos sélections, baptisées *Plein emploi*, *Voisinage* et *En progrès*.

La sélection *Plein emploi* : des grappes de territoires surperformants

La sélection *Plein emploi* comprend les 20 zones d'emploi qui affichent les taux de chômage les plus faibles en 2018, entre 4,5 % pour les Herbiers et 6 % pour Haguenau – soit

Carte 3 – Sélection *Plein emploi* en 2018



Source : calculs France Stratégie à partir des taux de chômage localisés annualisés, Insee

les zones qui figurent le plus à gauche sur le graphique 1. Il s'agit de zones qui connaissent depuis trente ans des taux de chômage faibles et qui se répartissent sur le territoire national de façon très peu uniforme (voir carte 3). Le sud de la France apparaît sous-représenté, puisque seuls 3 territoires, contigus de surcroît, se situent sous une ligne allant des Alpes à l'embouchure de la Loire. On note également une absence totale de territoires au nord de Paris. À l'inverse, on relève une surreprésentation de l'ouest de la France et un phénomène de concentration géographique, puisque 14 de ces 20 zones d'emploi se trouvent dans les cinq régions affichant les taux de chômage les plus bas en 2018¹⁴.

La géographie de la très bonne performance en 2018 fait ressortir des « grappes » de territoires contigus (à l'exception de Beaune et Lons-le-Saulnier). Se dégagent ainsi des clusters performants partageant des profils ou des modèles productifs communs¹⁵ :

13. Plus Avignon, à cheval sur l'Occitanie et PACA ; et Brive, à cheval sur l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine.

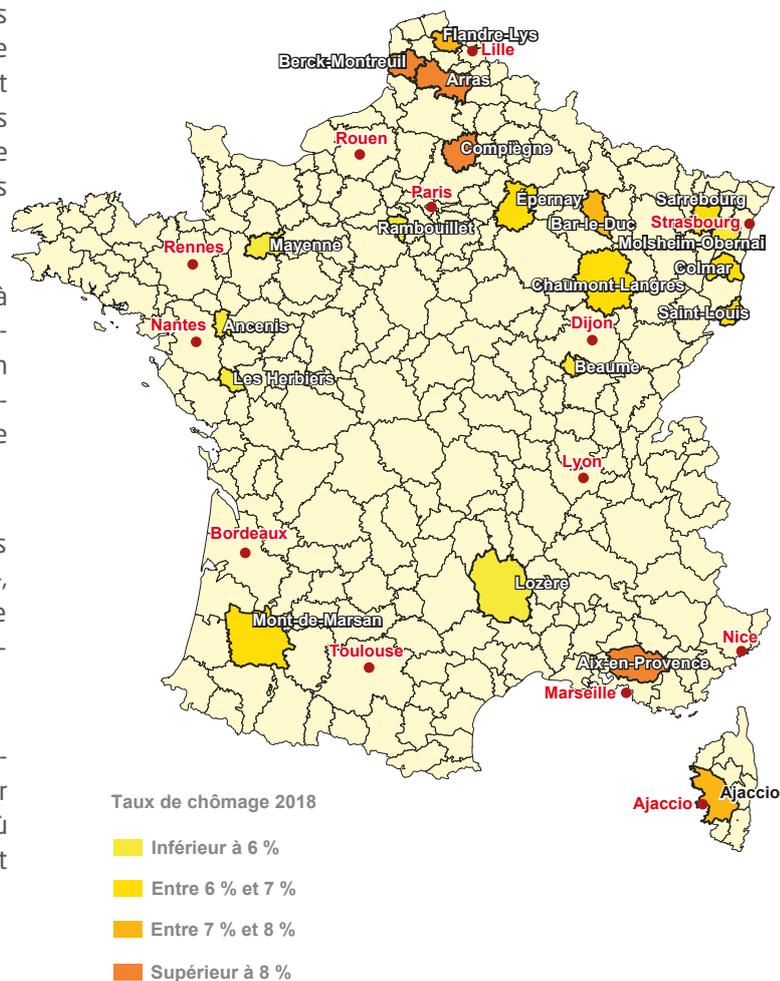
14. De 7,4 % à 7,9 % pour les 5 régions (Pays de la Loire, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Bourgogne-Franche-Comté) contre une moyenne nationale de 8,7 % et une moyenne de 9,5 % pour les 8 régions suivantes.

15. À Beaune et Lons-le-Saulnier s'ajoute la Mayenne, qui diffère largement des autres zones de l'Ouest de la sélection.



- **les Marches de Bretagne** à l'ouest sont des zones très industrielles de densité moyenne, attractives sur le plan résidentiel et très dynamiques en matière de création d'emploi : Vitré, les Herbiers, Cholet et Ancenis, à un degré moindre Laval et Avranches. Elles se caractérisent par une complémentarité étroite avec les zones d'emploi métropolitaines dont elles sont contiguës.
- **la périphérie de Strasbourg** se compose de 3 zones à l'orientation également industrielle – Molsheim-Obernai, Haguenau et Saverne –, qui se distinguent par un profil plus résidentiel. En témoigne une surreprésentation des cadres et des professions intermédiaires, rare dans les territoires industriels.
- **la grande couronne parisienne** réunit des territoires au profil métropolitain – Plaisir, Saclay et Rambouillet –, essentiellement résidentiels, marqués par la présence de populations qualifiées et par une spécificité francilienne en matière de mobilités domicile-travail.
- **les territoires ruraux du sud de la France** comprennent 3 zones d'emploi qui se distinguent par leur profil semi-rural, avec des espaces à faible densité où subsiste une forte activité agricole : Rodez, Aurillac et la Lozère.

Carte 4 – Sélection Voisinage en 2018



Source : calculs France Stratégie à partir des taux de chômage localisés annualisés, Insee

La sélection Voisinage : des champions à l'échelle locale

La sélection *Voisinage* comprend les 20 zones d'emploi qui affichent en 2018 les meilleures performances en matière de taux de chômage, mais par rapport aux zones directement adjacentes (voir carte 4)¹⁶. Ces territoires se démarquent par des taux de chômage inférieurs de 1,8 à 3,7 points de pourcentage à ceux de leurs voisins – une performance remarquable compte tenu de l'influence des dynamiques infrarégionales. Si 7 de ces territoires figurent aussi dans la sélection *Plein emploi*¹⁷, cette sélection met en exergue la capacité d'un territoire à se démarquer positivement de ses voisins. Ainsi, 3 zones d'emploi – Aix-en-Provence, Berck-Montreuil et Compiègne – intègrent la sélection alors même qu'ils présentent des taux de chômage moyens voire médiocres (jusqu'à 9 %). La sélection évolue peu entre 2006 et 2018¹⁸ : seules 3 zones – Chaumont, Beaune et Aix-en-Provence – ont enregistré une évolution sensiblement meilleure (1 point ou mieux) que celle de leurs voisins.

Par construction, la sélection *Voisinage* est plus éclatée sur le territoire national que la *Plein emploi*. Les 20 zones se répartissent dans 9 régions, avec une surreprésentation du quart nord-est – 7 en Grand-Est, 4 en Hauts-de-France et 1 en Bourgogne-Franche-Comté. Ces régions ne connaissent pas toutes des taux de chômage élevés, elles se caractérisent plutôt par de fortes disparités infrarégionales.

Outre leur dispersion géographique, ces 20 territoires offrent une grande hétérogénéité de profils : on trouve là des profils agricoles, métropolitains, touristiques, industriels mais aussi généralistes. La différenciation avec les voisins ne résulte donc pas d'un schéma unique. Les dynamiques de population comme les structures productives apparaissent de fait très diverses. Sur les 20 zones, on en recense 8 significativement plus orientées

16. L'indicateur de performance retenu est la différence du taux de chômage de la zone d'emploi en 2018 avec la moyenne non pondérée des taux de chômage des zones d'emploi qui lui sont adjacentes

17. Sept avec la sélection *Plein emploi* et 4 avec la sélection *En progrès*.

18. Quatorze des 20 zones d'emploi de la sélection intégraient déjà le top 20 sur cette performance en 2006.

vers l'économie productive¹⁹ que leurs voisins, dont 6 territoires très industriels²⁰. S'y ajoutent Compiègne, au profil moyen mais relativement industriel, et le cas particulier d'Aix-en-Provence, voisine de Marseille-Aubagne et de territoires très touristiques. À l'inverse, 3 zones d'emploi sont nettement plus présentes²¹ – autrement dit orientées vers les besoins des personnes présentes dans la zone, résidentes ou touristes – que leurs voisines : Berck-Montreuil, Sarrebourg et la Lozère.

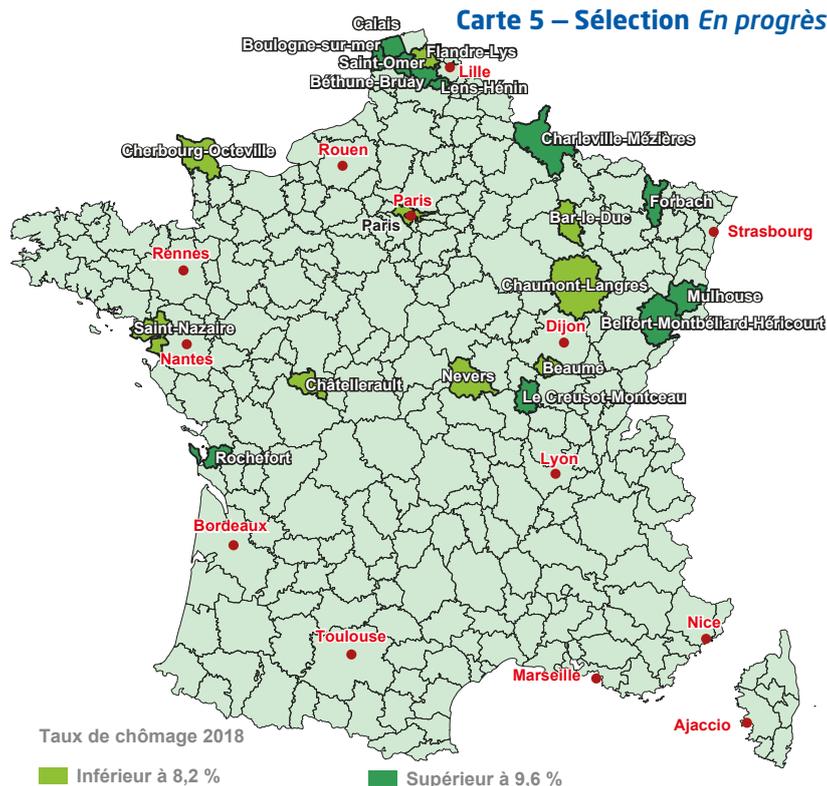
Dans leur grande majorité (16 sur 20), les zones d'emploi de la sélection *Voisinage* sont moins densément peuplées que leurs voisines, souvent de façon nette. Si, pour 6 d'entre elles, cette caractéristique s'explique par leur contiguïté à une métropole, par définition très dense, ce groupe intègre également la Lozère, la Mayenne ou Epernay, qui font toutes partie des zones d'emploi les moins densément peuplées.

La sélection En progrès : un arc le long des frontières du quart nord-est

La sélection *En progrès* regroupe les vingt zones d'emploi où le taux de chômage a le plus baissé entre 2006 et 2018 – soit des zones figurant dans la partie inférieure du graphique 1. À dire vrai, les baisses sont relativement faibles : seuls 7 territoires enregistrent un recul d'un point ou plus de leur taux de chômage sur cette période, et 5 affichent une baisse de seulement 0,6 point²².

Les territoires *En progrès* peuvent être divisés en deux groupes très distincts (voir carte 5). Le premier est composé de 9 territoires qui cumulent une baisse du taux de chômage entre 2006 et 2008 avec un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale en 2018 – allant de 5,6 % pour Beaune à 8,2 % pour Châtelleraut²³. Ce sont les 9 territoires figurant le plus à droite en bas du graphique 1.

Un second groupe comprend 11 territoires qui, malgré la baisse enregistrée entre 2006 et 2018, présentent encore des taux de chômage élevés, voire très élevés – allant de 9,6 % pour Mulhouse et Belfort à 13,8 % pour Calais²⁴. Leur sélection renvoie donc principalement à un phénomène de rattrapage par rapport à une situation de départ très défavorable. Pour 8 d'entre eux, tous situés dans le nord-est de



Taux de chômage 2018

■ Inférieur à 8,2 % ■ Supérieur à 9,6 %

Source : calculs France Stratégie à partir des taux de chômage localisés annualisés, Insee

la France, ce rattrapage vient contrebalancer une hausse du chômage brutale sur la période 2003-2006, sans pour autant la compenser. Ce phénomène de balancier n'ayant rien d'automatique²⁵, la performance reste notable.

Ces deux groupes se distinguent également au niveau géographique (voir carte 5). À l'exception de Rochefort en Nouvelle-Aquitaine, le second groupe dessine un arc le long des frontières du quart nord-est, allant des Hauts-de-France jusqu'au Creusot-Montceau. Le premier groupe est plus éclaté sur le territoire national : il concerne plutôt des zones isolées, auxquelles s'ajoute l'exception Flandre-Lys, située en Hauts-de-France mais affichant un taux de chômage faible.

Les territoires du second groupe présentent des profils généralistes, ils ont connu sur la période une baisse significative²⁶ de leur taux d'emploi industriel, malgré des taux initiaux de niveaux variés. Enfin, si 8 d'entre eux affichent des taux d'activité faibles, tous à l'exception de Calais²⁷ voient ce taux augmenter parallèlement à la baisse du chômage, à un rythme souvent plus rapide que la moyenne française.

19. Avec des écarts de 6 points pour Compiègne à 19,3 pour Epernay, alors que les écarts interquartiles parmi les 304 zones tournent autour de 4 points.

20. Cinq figurent déjà dans la sélection *Plein emploi* : la Mayenne, Beaune, Ancenis, les Herbiers et Molsheim-Obernai.

21. De 4,7 à 7,9 points de plus.

22. Seuls 4 de ces territoires figurent dans une autre sélection : Beaune, présent dans les trois sélections, et Chaumont-Langres, Flandre-Lys et Bar-le-Duc, en *Voisinage*.

23. Les autres sont Chaumont-Langres, la Flandre-Lys, Bar-le-Duc, Cherbourg-Octeville, Nevers, Paris et Saint-Nazaire.

24. Le Creusot, Rochefort, Saint-Omer, Béthune, Charleville-Mézières, Forbach, Boulogne-sur-Mer et Lens-Hénin constituant le reste du groupe.

25. Voir le document de travail, partie 3.1.

26. Six zones – Saint-Omer, Charleville-Mézières, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Béthune-Bruay, Le Creusot-Montceau et Mulhouse – ont connu une baisse supérieure à 5 points, quand la médiane est à 2,5 pour l'ensemble des zones d'emploi (données Acoss).

27. Qui se distingue par l'addition de nombreuses fragilités.

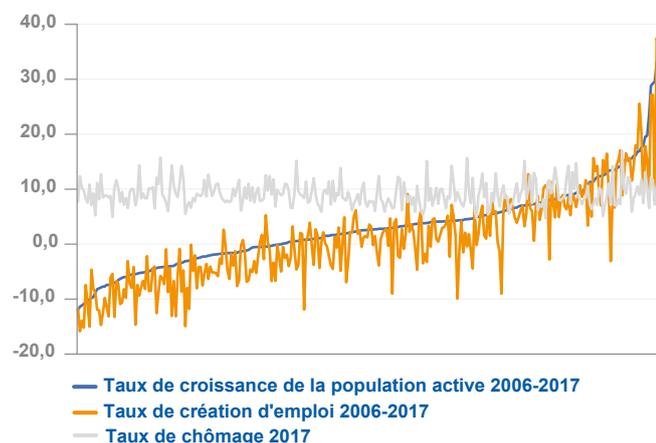


Encadré 2 – Performance en matière de chômage et dynamismes démographique et économique, des relations complexes

Quelle relation entre le niveau de chômage, son évolution sur une période donnée et le dynamisme d'un territoire, d'un point de vue démographique mais aussi de l'emploi ? La notion de performance est complexe et si cette note prend le parti d'une analyse au prisme du taux de chômage, l'économie géographique privilégie souvent les analyses en termes de dynamisme territorial, par le biais des taux de croissance de la population active ou de la création d'emploi.

Le lien entre ces différentes approches est d'abord comptable²⁸ : la population active d'un territoire est la somme du nombre de personnes au chômage et du nombre d'actifs en emploi, auquel on soustrait le solde des navetteurs entrants et sortants²⁹. Un taux de chômage faible peut donc recouvrir une variété de configurations sur ces trois variables³⁰. C'est encore plus vrai en dynamique : le taux de chômage d'une zone d'emploi peut baisser parallèlement à une diminution de la population active et du nombre d'emplois, mais aussi avec ces deux indicateurs à la hausse. Cette étude fait justement le choix de n'écarter aucune configuration, en statique comme en évolution.

Graphique 2 – Taux de chômage, taux de croissance de la population active et taux de création d'emploi pour les zones d'emploi de France métropolitaine



Lecture : comparaison pour les 304 zones d'emploi de France métropolitaine de leur taux de chômage en 2017, leur taux de croissance de population active entre 2006 et 2017 et leur taux de création d'emploi entre 2006 et 2017.

Source : calculs France Stratégie à partir de données Insee (Estel et taux de chômage localisés)

En effet, si les taux de création d'emploi et de croissance de la population active sont des phénomènes qui s'auto-entretiennent et suivent donc logiquement des tendances similaires, le graphique 2 montre clairement la non-corrélation entre taux de chômage en niveau et évolutions de population active et d'emploi. Autrement dit, la bonne performance en matière de chômage n'est pas nécessairement corrélée aux dynamismes de population et de l'emploi. L'étude de nos sélections confirme ce constat.

Près des deux tiers des territoires de la sélection Plein emploi associent faible chômage et dynamisme supérieur à la médiane de l'ensemble des zones d'emploi sur le plan de l'emploi ou de la population active (en vert sur la carte 6 page suivante)³¹. Par contraste, cette situation de double dynamisme ne concerne que 40 % des zones d'emploi de France métropolitaine. À l'autre bout de la sélection, seuls la Mayenne et Aurillac affichent une double fragilité économique et démographique, contre 40 % de l'ensemble des zones d'emploi.

La sélection Plein emploi, si elle nous confirme qu'il est possible de présenter de très faibles taux de chômage avec un marché du travail atone voire en rétraction, démontre également que la très bonne performance en statique s'accompagne majoritairement d'un dynamisme de l'emploi et de la population active³².

Dynamismes et baisses de chômage : des phénomènes qui en cachent d'autres

En évolution sur 2006-2018, en revanche, les baisses de taux de chômage ne sont pas forcément alimentées par de fortes créations d'emploi.

La carte 7 page suivante conduit à plusieurs constats. Tout d'abord, l'ampleur de la baisse du chômage sur la période ne préjuge en rien des dynamiques à l'œuvre dans le même temps : les zones d'emploi ayant connu un fort dynamisme économique et démographique (en vert) affichent des baisses de leur taux de chômage de -0,6 à -1,8 point, quand celles en situation de fragilité économique et démographique (en rouge) ont enregistré des baisses allant de -0,6 à -2,3 points.

Ensuite, les dynamiques ne peuvent se lire uniquement à l'aune de logiques spatiales : si la plupart des territoires en difficulté se situent dans le quart nord-est, les Hauts-de-France ont des représentants dans chacune des configurations,

28. Voir le document de travail partie 3.2.1 pour la méthodologie de la décomposition de l'évolution de la population active et pour la création de la typologie des dynamismes territoriaux des zones d'emploi.

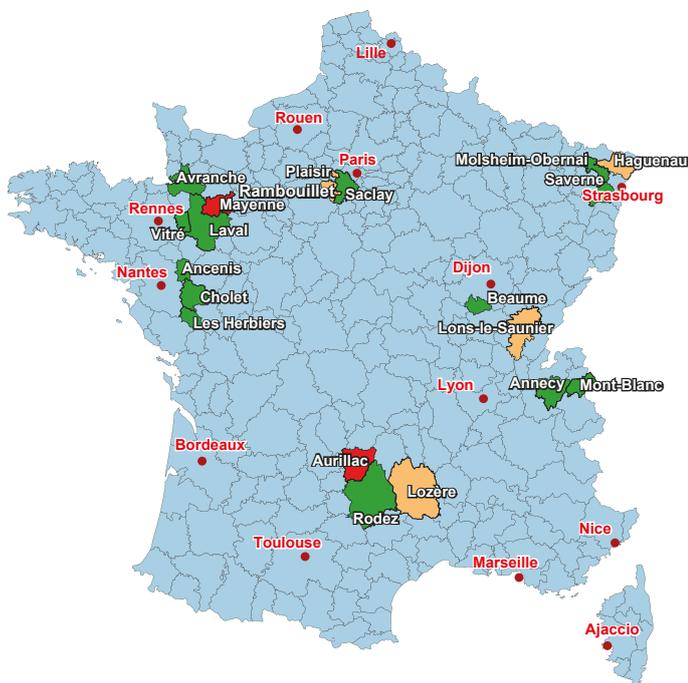
29. Nombre de personnes qui franchissent la frontière de la zone d'emploi quotidiennement pour aller travailler.

30. On peut ainsi avoir un taux de chômage faible parce que la population active l'est également ou parce qu'un territoire a beaucoup de navetteurs sortants, qui vont travailler à l'extérieur de la zone.

31. Les médianes s'établissent à une augmentation de 2,6 % de la population active et 0,3 % de création d'emploi (ramené à la population active).

32. La sélection *Voisinage* n'offre pas les mêmes constats : avoir un faible taux de chômage par rapport à ses voisins ne s'explique pas par un surplus de dynamisme. Ainsi, seules 5 zones d'emploi font significativement mieux que leurs voisins en matière de croissance de la population active et 9 en termes de création d'emploi.

Carte 6 – Dynamismes de population active et d'emploi pour la sélection *Plein emploi*



■ Dynamismes économique et démographique ■ Fragilités économique et démographique ■ Dynamisme différencié

Lecture carte 6 : en vert, les territoires affichent des taux de création d'emploi et de croissance de la population active supérieurs à la médiane des zones d'emploi. En rouge, les deux taux sont inférieurs à zéro. En orange, la zone d'emploi connaît un dynamisme différencié, avec seulement l'un des deux taux supérieur à la médiane des zones d'emploi.

Source : France Stratégie à partir des données Insee (Estel, 2006-2017)

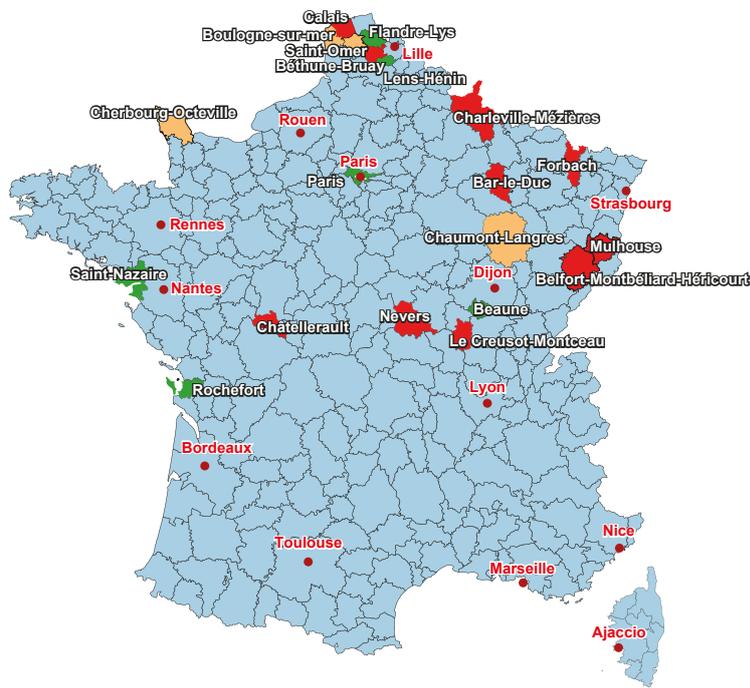
y compris dans la grappe de territoires en rattrapage (avec un taux de chômage fort en 2018 mais en baisse sur 2006-2018).

De fait, chaque configuration intègre des territoires aux taux de chômage extrêmement différenciés : Beauce (5,6 % de chômage en 2018), mais également Lens-Hénin (13,7 %) parmi les dynamiques ; Bar-le-Duc (7,2 %) ainsi que Calais (13,8 %) dans le groupe qui cumule les fragilités, Chaumont-Langres (6,3 %) mais également Boulogne-sur-Mer (12,1 %) parmi les dynamiques différenciées.

Une augmentation des mobilités quotidiennes pour compenser les fragilités

Dernier élément de la décomposition du taux de chômage, les mobilités quotidiennes peuvent jouer un rôle d'ajustement face à des différentiels de dynamisme. Dans nos sélections, on recense plusieurs cas où la diminution du solde des navettes domicile-travail vient compenser une évolution de population active supérieure à celle de la création d'emplois – empêchant ainsi une hausse du chômage équivalente. La modification du comportement des individus en matière de recherche d'emploi et de mobilités joue ici un

Carte 7 – Dynamismes de population active et d'emploi pour la sélection *En progrès*



rôle d'amortisseur d'une situation de fragilité ou entérine un phénomène de résidentialisation. C'est le cas notamment pour Saint-Omer, Béthune-Bruay, Rambouillet, Compiègne et Plaisir : leur population active augmente de plus de 1 % en moyenne mais ces zones détruisent 2,8 % d'emplois.

À l'inverse, on peut observer une fragilité démographique compensée économiquement par l'attractivité de navetteurs quotidiens. Par exemple, Chaumont-Langres, qui a vu entre 2006 et 2017 son emploi stagner et sa population active baisser, a enregistré un afflux de résidents extérieurs venus occuper les postes vacants.

Ces deux cas de figure illustrent combien les mobilités peuvent se révéler importantes lorsqu'un territoire est en situation de fragilité, en augmentant les possibilités de développer des complémentarités économiques et démographiques. Sans avoir pour horizon la résidentialisation totale, un territoire peut entretenir une attractivité démographique en profitant de la proximité avec un pôle économique important, comme c'est le cas pour Rambouillet, Plaisir, voire Compiègne.



Le premier groupe de cette sélection, signalé par des taux de chômage initialement bas en 2006, est beaucoup plus hétérogène, tant au niveau de ses caractéristiques que de sa localisation. Il ne s'inscrit pas dans une logique de clusters de performance mais constitue plutôt un assemblage de réussites isolées, liées à des caractéristiques très spécifiques : dynamique métropolitaine propre à Paris, essor de la filière viticole à Beaune, reprise industrielle ou portuaire à Cherbourg et Saint-Nazaire...

LES CLÉS DE LA PERFORMANCE : SAVOIR EXPLOITER SES RESSOURCES

Compte tenu des doublons, nos trois sélections comprennent une cinquantaine de territoires – 49 exactement – qui tous affichent de bons résultats en matière de taux de chômage, que ce soit par rapport à la moyenne nationale, aux territoires voisins ou à 2006. Reste à tenter de dégager des caractéristiques communes, qui pointeraient vers des modèles de développement susceptibles de fournir des armes contre le chômage.

Encadré 3 – La performance en matière de chômage protège-t-elle de la crise de la covid-19 ?

Les trois sélections construites pour cette étude rassemblent les territoires ayant plutôt mieux résisté ou mieux rebondi suite à la crise financière de 2008-2009. Très différente dans sa nature, la crise de la covid-19 et les mesures de confinement du printemps 2020 ont frappé de plein fouet l'ensemble des territoires en mettant à l'arrêt des pans entiers de l'activité. Différents indicateurs d'exposition aux conséquences économiques³⁶ de la crise montrent clairement que la très bonne performance passée en matière de chômage ne protège donc pas des nouvelles vulnérabilités³⁷.

L'indice de hausse des demandeurs d'emploi entre avril 2019 et avril 2020 donne une estimation de très court terme de l'impact de la crise, les emplois saisonniers et précaires (CDD, Intérim) étant touchés les premiers. Selon cet indice, les territoires de nos sélections ne sont pas épargnés par de brusques hausses de chômage. Dans la sélection Plein emploi, Ancenis et le Mont-Blanc, qui concentrent beaucoup de contrats courts dans des secteurs particulièrement touchés par l'arrêt de l'activité (respectivement l'industrie et le tourisme), ont par exemple subi des hausses de demandeurs d'emploi de respectivement 4,3 et 5,2 points.

La proximité à une métropole : une ressource sous condition

Premier constat, les métropoles sont relativement absentes de nos territoires performants, puisque seules figurent Paris dans la sélection *En progrès* et Aix-en-Provence³³ dans *Voisinage*. L'ensemble des métropoles françaises affichent de fait des performances très moyennes sur les trois dimensions³⁴, conformément au constat selon lequel métropolisation de l'emploi ne va pas forcément de pair avec surperformance en matière de chômage³⁵.

En revanche, notre cinquantaine de territoires performants comprend 16 zones d'emploi adjacentes à une métropole, voire 19 si on ajoute Rambouillet et Plaisir, sous influence de la métropole parisienne, et Arras, proche de la métropole lilloise. C'est surtout en statique qu'elles enregistrent de bonnes performances, avec 12 zones dans la sélection *Plein emploi* et 7 dans *Voisinage*.

La proximité d'une métropole peut en effet générer des externalités positives : accès à un large marché du travail

*L'indice de risque de perte d'activité, calculé à partir des données d'activité partielle de la Dares, mesure les territoires où le confinement a probablement provoqué les plus fortes baisses d'activité et qui sont donc plus exposés aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Il se révèle très élevé pour certains de nos territoires. La plupart des zones d'emploi industrielles de l'Ouest (Vitré, Cholet, les Herbiers) et de l'Est (Saverne, Molsheim, Haguenau), ainsi que les zones plus résidentielles d'Île-de-France (Saclay, Plaisir, Rambouillet) apparaissent particulièrement touchées par les mesures de confinement, avec des indices les plaçant dans le dernier quartile de la distribution. Certains territoires de la sélection *En progrès* ne sont pas épargnés, qu'ils soient tournés vers une industrie plus traditionnelle (Belfort, Châtelleraut, Mulhouse) ou plus tertiaire (Lens-Hénin). Les deux métropoles – Paris et Aix-en-Provence – sont également particulièrement exposées.*

Le fait d'avoir été performants sur la période 2006-2018 ne protège pas les territoires sélectionnés de ces nouvelles vulnérabilités. Qu'il s'agisse de l'indice de hausse des demandeurs d'emploi ou de celui de risque de perte d'activité, la médiane de nos sélections est très légèrement supérieure à celle de l'ensemble des zones d'emploi métropolitaines.

33. Aix étant un cas spécifique, puisqu'elle ne représente qu'une (petite) partie de la métropole Aix-Marseille.

34. Les 13 métropoles prises en compte sont Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse. Avec une moyenne de 8,8 % de chômage en 2018 contre 8,7 en 2006 et -0,3 point de différence avec leurs voisins, elles sont très proches des moyennes nationales.

35. Perrin E. et Rousier N. (2002), « Métropolisation, emploi et politiques locales : une relecture de quinze années de recherche en France », *Revue d'économie régionale & urbaine*, vol. 2002(5), décembre, p. 707-728.

36. Bouvart C., Dherbécourt C. et Le Hir B. (2020), « Vulnérabilité économique des zones d'emploi face à la crise », *Point de vue*, France Stratégie, juin.

37. Voir aussi Flamand J., Jolly C. et Rey M. (2020), « Les métiers au temps du corona », *La Note d'analyse*, n° 88, France Stratégie, avril.

couvrant une grande diversité de secteurs, retombées positives des effets d'agglomération (proximité des fournisseurs et des débouchés, effets d'émulation, présence de secteurs innovants), accès à un réseau dense d'aménités, d'équipements et de transport. Et plusieurs externalités négatives se trouvent en même temps limitées : coût du foncier, nuisances, densité urbaine et pollutions atmosphériques. Le tout contribue à une « qualité de vie » difficilement chiffrable³⁸ mais qui se traduit par une augmentation de la population active dans 18 des zones d'emploi sur 19.

Globalement bénéfiques, les relations entre une zone d'emploi et la métropole voisine n'en sont pas moins de nature très diverse.

- **Nantes et Rennes** : 7 territoires voisins des métropoles rennaise et nantaise³⁹ figurent dans la sélection *Plein emploi*. Zones d'emploi fortement tournées vers l'économie productive⁴⁰, ces Marches de Bretagne entretiennent avec leurs métropoles des relations singulières. Les mobilités quotidiennes sortantes sont importantes mais, grâce à une forte spécialisation industrielle, ces zones attirent aussi de nombreux navetteurs entrants : autrement dit, au taux de travailleurs stables particulièrement bas⁴¹ répond un taux de concentration de l'emploi⁴² élevé. S'établit ainsi une forme de complémentarité entre zones d'emploi et métropole.
- **Paris** : marqués par une particularité francilienne, où les zones résidentielles ne coïncident pas toujours avec celles où l'emploi est présent, les territoires performants proches de Paris affichent des taux de travailleurs stables parmi les plus faibles de France métropolitaine. Hautement résidentiels, ils se caractérisent par de fortes mobilités quotidiennes vers Paris mais aussi vers les autres territoires de la région.
- **Strasbourg** : partageant avec les Marches de Bretagne un profil industriel et des taux de travailleurs stables très faibles, ces territoires sont plus résidentiels⁴³ et plus dépendants de la métropole.

- **Lille** : intégrant les sélections *En progrès et Voisinage*, les territoires proches de Lille affichent des indicateurs de mobilités quotidiennes qui témoignent d'une grande intégration régionale, la métropole lilloise jouant un rôle important mais pas hégémonique.

Des orientations sectorielles pour valoriser les ressources locales

Les zones d'emploi performantes en matière de chômage semblent avoir mieux tiré profit que d'autres de caractéristiques communes, reflétant des stratégies locales différenciées.

- **Ressources agricoles et industries agroalimentaires** : parmi notre cinquantaine de territoires performants, on recense une légère surreprésentation des zones d'emploi disposant d'une industrie agroalimentaire. On retrouve là les 7 territoires des Marches de Bretagne de la sélection *Plein emploi* : la Bretagne et les Pays de la Loire sont les régions françaises qui concentrent le plus d'industrie agroalimentaire⁴⁴, en raison de leur proximité avec les sources de production agricole. On recense également 4 territoires dans les Hauts-de-France⁴⁵, autre région où l'activité agro-alimentaire est traditionnellement très représentée, en raison notamment de sa forte spécialisation agricole et de la présence de Boulogne-sur-Mer, port de pêche. La construction d'un modèle productif donnant une large place à l'agroalimentaire fournit l'exemple d'une exploitation stratégique par les acteurs économiques d'une ressource localisée, transformée en ressource territoriale.
- **Un modèle touristique** : parmi nos 49 territoires performants se trouvent 12 zones d'emploi avec un coefficient touristique élevé⁴⁶ : tourisme viticole à Beaune, de montagne au Mont-Blanc, balnéaire à Berck-Montreuil ou mixte à Sarrebourg. Cependant, à l'exception du Mont-Blanc, ces territoires ont su éviter la mono-activité : le tourisme y fait partie d'un modèle de développement diversifié⁴⁷. Avranches, Beaune et Saint-Nazaire font ainsi coexister le tourisme avec une forte activité industrielle tandis que Colmar, Lons-le-Saunier ou Sarrebourg ont un profil équilibré entre sphère résidentielle et sphère productive. Cette diversité leur permet de ne pas être trop dépendants d'une activité

38. Lire cependant une tentative dans Insee (2014), « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee Première*, n° 1519, octobre.

39. Le cas de Saint-Nazaire est différent de celui des autres territoires proches de la métropole nantaise, voir plus loin.

40. Ces territoires affichent des taux d'emploi dans la sphère résidentielle très bas, par rapport à l'ensemble des zones d'emploi mais même par rapport à celles des territoires dotés d'un profil industriel.

41. Part des actifs résidant et travaillant au sein de la zone d'emploi.

42. Nombre d'emplois total d'un territoire sur nombre d'actifs occupés résidant dans ce territoire.

43. Notamment en raison d'un découpage administratif qui fait que la zone d'emploi s'étend très peu autour de la ville centre.

44. CGET (2018), « L'industrie dans les territoires français : après l'érosion, quel rebond ? », Observatoire des territoires, fiche d'analyse.

45. Boulogne-sur-Mer, Flandre-Lys, Béthune et Arras, dont aucune ne dispose pourtant d'un profil totalement industriel.

46. Rochefort, Berck-Montreuil, Saint-Nazaire, Ajaccio, Colmar, Sarrebourg, Avranches, Lons-le-Saunier, la Lozère, Annecy, Beaune et le Mont-Blanc ont un coefficient touristique (nombre de nuitées touristiques sur population totale) supérieur à 8, et frôlant 50 pour le Mont-Blanc.

47. En témoigne le fait que leur part d'emplois dans l'hébergement et la restauration n'est pas très élevée : entre 4 % et 10 %, contre 24 % pour le Mont-Blanc.



cyclique soumise à de forts aléas, et leur performance, notamment en statique, s'en trouve renforcée⁴⁸.

- **Territoires métropolitains misant sur l'innovation :** les deux métropoles de nos sélections (Paris et Aix-en-Provence) comme les territoires franciliens (Rambouillet, Plaisir et Saclay)⁴⁹ font partie des zones d'emploi où les secteurs innovants sont les mieux représentés – plus de 4,2 % de leurs entreprises selon l'Insee, jusqu'à 7,3 % pour Paris. La proximité de la métropole accroît leur attractivité aux yeux des entreprises qui cherchent à capitaliser sur les effets d'agglomération. Plaisir et Saclay affichent ainsi les plus fortes concentrations d'emplois innovants sur un faible nombre d'établissements, à l'instar de Paris-Saclay et des sites EDF ou Alstom. Cette configuration du tissu productif stimule les capacités d'innovation des territoires, corrélées dans leur cas avec des performances en matière de chômage.
- **Transformer la frontière en ressource :** la carte des zones performantes révèle également une présence importante de territoires frontaliers. On compte 12 zones d'emploi disposant d'au moins 1 % de travailleurs frontaliers⁵⁰. On constate même que 5 des 19 zones d'emploi métropolitaines dont cette part est supérieure à 5 % sont présentes dans nos territoires performants : ce sont Forbach et Haguenau avec la frontière allemande et Saint-Louis, Mulhouse et Annecy avec la frontière suisse⁵¹. À Saint-Louis et Annecy, l'augmentation des navettes sortantes ramenées à la population active (respectivement 8 % et 3 %) est loin de correspondre à l'augmentation de la population active (14 % et 16 %) : c'est donc que la proximité avec la frontière suisse a contribué à l'attractivité de la zone, entraînant dans son sillage un dynamisme de population active, en particulier dans l'économie résidentielle.

Territoires, industrie et désindustrialisation

La surreprésentation de territoires industriels dans nos sélections souligne combien, en dépit de la désindustrialisation à l'œuvre en France depuis plusieurs décennies, la concentration en emplois industriels peut être corrélée à une bonne performance en matière de chômage. En statique, le constat est sans appel : les 50 zones d'emploi aux plus fortes parts d'emploi industriel présentent un

taux de chômage moyen de 7,5 % en 2018, avec seulement 9 zones au-dessus de la moyenne nationale. Les territoires qui ont survécu à la désindustrialisation semblent ainsi particulièrement résilients en matière de chômage.

Au-delà de cette corrélation, la question du rôle de l'industrie dans la performance reste posée. Plusieurs configurations se dégagent.

- **Forte diversification industrielle :** les Marches de Bretagne et les zones d'emploi à proximité de Strasbourg, dans la sélection *Plein emploi*, se caractérisent par un modèle industriel classique, combinant forte concentration en emplois industriels – en moyenne, plus d'un tiers de leurs emplois appartiennent au secteur industriel – et spécificité de la structure sectorielle⁵². En revanche, leur particularité réside dans une relative faible spécialisation sectorielle⁵³, ce qui limite leur vulnérabilité face aux chocs asymétriques.
- **Des industries florissantes dans des zones plus précieuses :** Cherbourg et Saint-Nazaire sont les deux seules zones d'emploi industrielles de nos sélections qui ont vu leur part d'emplois industriels augmenter entre 2008 et 2018, portées par des industries spécifiques et en croissance : nucléaire⁵⁴ pour Cherbourg et navale pour Saint-Nazaire⁵⁵. Leur situation géographique contribue à leur diversité sectorielle, avec notamment la présence d'une économie présentielle, incarnée par le tourisme littoral à Saint-Nazaire (station balnéaire de La Baule).
- **Des territoires industriels en transition :** 8 zones d'emploi de la sélection *En progrès*⁵⁶ ont détruit de nombreux emplois industriels en dix ans tout en restant industrialisées. Situées dans les Hauts-de-France, le Grand-Est et la Bourgogne-Franche-Comté, elles étaient majoritairement tournées vers une industrie traditionnelle – l'automobile à Belfort, la métallurgie à Charleville-Mézières ou la fabrication du verre à Saint-Omer. La perte des emplois dans l'industrie y a été compensée par une hausse des emplois dans les services⁵⁷. Dans ce cas, la tertiarisation de l'économie locale – donc sa diversification – a accompagné une baisse de chômage.

48. Les performances en termes de chômage affichées par les zones d'emploi les plus orientées vers le tourisme ne sont pas particulièrement bonnes.

49. Plaisir, Saclay et Rambouillet figurent dans le top 5 des zones au plus fort taux de cadres, avec Paris et Houdan, aussi en Île-de-France.

50. Forbach, Haguenau, Colmar, Saverne, Molsheim-Obernai, Flandre-Lys, Saint-Louis, Mulhouse, Annecy, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Mont-Blanc et Lons-le-Saunier.

51. 8 % de travailleurs frontaliers pour Mulhouse et Annecy, 9 % pour Haguenau, 13 % pour Forbach et 42 % pour Saint-Louis.

52. Leur structure sectorielle est spécifique à presque 60 % en moyenne, contre 40 % pour l'ensemble des zones d'emploi.

53. En moyenne, l'indice de spécialisation d'Herfindal-Hirschmann, qui permet de mesurer la spécialisation sectorielle d'un territoire sans tenir compte de la structure nationale, est de 11,4 % pour ces 9 zones d'emploi, sous la moyenne de l'ensemble des zones d'emploi à 12,7 %.

54. Insee (2018), « La Normandie et ses territoires », Dossier Normandie, n° 11, mai.

55. « Pays de la Loire », *Insee Analyses*, n° 18, juin 2015.

56. Saint-Omer, La Flandre-Lys, Bar-le-Duc, Charleville-Mézières, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Béthune-Bruay, Le Creusot-Montceau, Mulhouse.

57. Voir le dossier de présentation des « Territoires d'industrie » sur le site de l'ANCT.

CONCLUSION

Les bonnes performances territoriales en matière de chômage recouvrent une telle diversité de configurations qu'il est difficile de pointer une organisation productive optimale ou un modèle univoque de réussite. Si une économie relativement diversifiée semble un atout pour limiter les vulnérabilités locales face aux chocs asymétriques, une des clefs de la performance réside dans la façon dont les acteurs parviennent à édifier un modèle de développement s'appuyant sur les spécificités locales et à même de valoriser les ressources à disposition.

Dès lors, il s'agit de stimuler la propension d'un territoire à s'intégrer dans son environnement, par le biais des mobilités et des échanges mais également en développant des complémentarités, notamment en termes d'orientation sectorielle. Bien que les profils productifs industriels enregistrent de bons résultats en matière de chômage, toutes les zones d'emploi ne peuvent se spécialiser sur un tel modèle. Par conséquent, il convient de dépasser l'approche de marketing territorial qui vise à reproduire un schéma unique, par ailleurs souvent fondé sur l'attractivité résidentielle de populations spécifiques (jeunes, cadres et professions intermédiaires), dont on voit qu'elle influe en réalité peu sur les performances en matière de chômage.

L'action publique ne doit pas se fixer pour objectif l'uniformisation des territoires mais doit garantir l'accès à une boîte à outils à mobiliser en fonction des caractéristiques locales. Le modèle proposé dans le cadre de l'initiative des territoires d'industries ou la capacité de diagnostic territorial renforcée conférée à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) apparaissent à ce titre constituer des exemples à même de renouveler l'intervention publique de soutien aux territoires.

Mots clés : taux de chômage, analyse territoriale, économie spatiale, zones d'emploi

Directeur de la publication : Gilles de Margerie, commissaire général ; directeur de la rédaction : Cédric Audenis, commissaire général adjoint
secrétaire de rédaction : Olivier de Broca ; dépôt légal : juillet 2020 - N° ISSN 2556-6059 ;
contact presse : Matthias Le Fur, directeur du service Édition-Communication-Événements, 01 42 75 61 37, matthias.lefur@strategie.gouv.fr

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



@Strategie_Gouv



france-strategie



FranceStrategie



@FranceStrategie_



StrategieGouv

Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Elle anime le débat public et éclaire les choix collectifs sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens